



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Vendredi 9 décembre 2011

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2011-2012 est en ligne](#)

SOMMAIRE

- 1) Tous en grève le 15 décembre 2011.**
- 2) L'intersyndicale éducation confirme son appel à la grève le 15 décembre 2011.**
- 3) Même des syndicats du privé rejoignent le mouvement.**
- 4) Articles de presse sur la soirée RASED organisée par l'AREN à Colmar le 5 décembre 2011.**
- 5) Décès d'un collègue.**
- 6) Renouvellement des cartes pass éducation.**

1) Tous en grève le 15 décembre 2011.

Afin de permettre au SNUipp-FSU de mesurer la participation pour la grève du 15 décembre 2011 et de contrecarrer des chiffres "fantaisistes" de l'administration destinés à minimiser systématiquement les mobilisations, merci de nous indiquer par retour de mail le nombre de collègues qui envisagent d'être grévistes.

- nom de l'école :
- nombre total d'enseignants :
- nombre probable de grévistes enseignants :
- nombre de participants à la manifestation :

Documents :

- la déclaration d'intention : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2094>

La déclaration d'intention est à envoyer avant le lundi 12 décembre 2011 minuit par courrier ou par FAX à son IEN (<http://68.snuipp.fr/spip.php?article34>).

- la lettre aux parents : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2236> .

Cette lettre est à donner aux parents sous pli ou à la sortie de l'école.

2) L'intersyndicale éducation confirme son appel à la grève le 15 décembre 2011.

L'ampleur de la mobilisation contre les projets de textes concernant l'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation (appel à la grève, pétition qui a déjà recueilli 50 000 signatures, assemblées générales de personnels, motions de conseils d'administration de collèges et de lycées, motions de conseils d'écoles...) a contraint le ministre de l'Education Nationale à revenir sur la suppression de toutes les promotions entre 2012 et 2015. Il renonce aussi à présenter ce texte dès décembre au CTM. Il tente de désamorcer la mobilisation des personnels de l'éducation en proposant un simulacre de négociations sur ces textes.

Il affirme aujourd'hui que ces textes ne sont pas définitifs et sont ouverts à la discussion. Mais dans le même temps il confirme qu'il n'entend pas revenir sur les principaux points de désaccord : — le rôle majeur du supérieur hiérarchique : IEN dans le premier degré et positionnement du chef d'établissement comme seul évaluateur dans le second degré, — le contenu de l'évaluation : elle ne porterait plus principalement sur

l'activité en classe avec les élèves, — l'évolution des carrières : déroulement ralenti, sans transparence renforçant inégalités et injustices.

Les organisations CGT Educ'action, FNECFP FO, FSU, SE-UNSA, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA-FO, SNFOLC, SIES-FAEN, SNUDI-FO, SNUEP-FSU, SNUipp-FSU, SUD Education, UNSA considèrent que les annonces ministérielles ne répondent pas à leurs attentes, et confirment leur demande de retrait du projet de décret et d'arrêté.

Elles appellent [à signer et à faire massivement signer](#) la pétition nationale pour le retrait du projet.

Elles maintiennent leur appel à la grève le 15 décembre et elles appellent les personnels à participer massivement à la mobilisation.

3) Même des syndicats du privé rejoignent le mouvement.

« La Fep-CFDT, principal syndicat d'enseignants du privé, a indiqué mardi maintenir son appel à la grève le 15 décembre contre les projets de réforme de l'évaluation des enseignants, selon un communiqué.

4) Articles de presse sur la soirée RASED organisée par l'AREN à Colmar le 5 décembre 2011.

L'Association Départementale des Rééducateurs de l'Éducation Nationale (AREN) du Haut-Rhin a fait un carton : la salle du CREF à Colmar -300 places- était bondée pour sa soirée de réflexion et d'échanges sur l'aide aux enfants en difficultés au sein des RASED.

Voir les articles sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2247>

5) Décès d'un collègue.

Nous venons d'apprendre le décès soudain de Dominique AULLEN, directeur du RPI de Aspach le Haut – Aspach le Bas – Michelbach – Schweighouse.

Le SNUipp tient ici à faire part de son soutien à l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi qu'à la famille de M.AULLEN.

6) Renouvellement des cartes pass éducation.

Le ministère de l'Éducation Nationale a confirmé au SNUipp-FSU le jeudi 8 décembre que les cartes pass éducation seraient renouvelées dès la rentrée de janvier. Reste à régler la question des catégories d'enseignants écartées du dispositif.

Les cartes pass éducation seront bien renouvelées dès janvier. C'est ce qu'a confirmé le ministère de l'Éducation Nationale au SNUipp-FSU qui avait écrit à Luc Chatel, le 1er décembre dernier, à ce sujet. En effet, ces cartes qui permettent aux enseignants d'accéder gratuitement aux musées et monuments nationaux arrivent à expiration à la fin de l'année et nul ne savait ce qu'il en serait pour l'avenir. Pourtant, « *La connaissance culturelle et l'appropriation du patrimoine artistique constituent une dimension inhérente à notre métier. Le libre accès aux lieux de culture permet aux enseignants de rencontrer concrètement des œuvres. Cela constitue une ressource pour mettre en place des séances et des projets avec les élèves.* » prévenait le syndicat dans sa lettre. Il a donc été entendu et la convention passée entre le MEN et le ministère de la culture est renouvelée.

Un même accès pour tous

Reste que certaines catégories d'enseignants du premier degré ne bénéficient pas de ce dispositif. C'est le cas par exemple des conseillers pédagogiques, des titulaires mobiles ou des enseignants référents des MDPH. Pour eux, le ministère ne semble toujours pas disposé à changer la réglementation. Le SNUipp continuera donc à intervenir pour qu'il soit remédié à cette situation, notamment dans le département.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>